

12 Musées Royaux
de
Peinture et de Sculpture
de
Belgique.

A

n° 4998/ 44

Objet:

Annexe

Expédié le

Nous avons l'honneur de vous
faire connaître que la résolution de la
Commission Directrice n'a pas été favo-
rable à l'acquisition, pour les collections
de l'État, d.....
qui l'objet de

C..... ouvrage que nous tenons,
Monsieur, à votre disposition,
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue
du Musée, N° 9, contre la remise d'un
récépissé.

Veuillez agréer, M.....,
l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,
Le Secrétaire,

Reçu le tableau T. J. Vermet

Bruxelles le 28 Mars 1906

A Giroloy

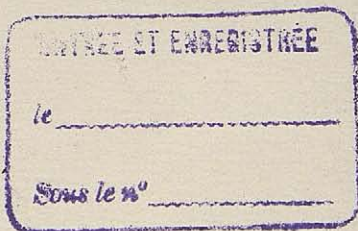
28 Boulevard la Source

Bruxelles 28 Mars 1904

Au Conservateur du Musée

12

Monsieur



J'ai l'honneur de vous proposer
l'acquisition d'un tableau S. J. Vermet
daté 1760. Frappé de ce que le
Musée n'en possède aucun vous pour-
rez profiter du bas prix auquel je
vous le cède à cette intention soit
800 f. Un des derniers vendus à
l'hôtel des ventes à Paris "Vue d'un
port de Mer" a atteint 3.900 f. Vous
voyez que je me tiens à votre avantage
fort au-dessous du cours.

Sans cette attente veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance de mes sentiments
très-distingués

A. Giroloy

ing.
28 Boul. de la Seine